

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- | | |
|------------------------------------|-----------------------|
| ○ Réclamation | : contact@mupras.com |
| ○ Prise en charge | : pec@mupras.com |
| ○ Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

<input checked="" type="checkbox"/> Maladie	<input type="checkbox"/> Dentaire	<input type="checkbox"/> Optique	<input type="checkbox"/> A
Cadre réservé à l'adhérent(e)			
Matricole : 2305		Société : ND ROSET 94	
<input type="checkbox"/> Actif <input checked="" type="checkbox"/> Pensionné(e)		<input type="checkbox"/> Autre : MOUARAZZ Naima	
Nom & Prénom : MOUARAZZ Naima			
Date de naissance : 16-06-1952			
Adresse : Habituelle			
Tél. : 06 60 36 64 34		Total des frais engagés : 1200 DH	

Autorisation CNDP N° : A-A-215/2019	Cadre réservé au Médecin		
	DR Nadia AMAROUCH Spécialiste Oto-Rhino-Laryngologie Chirurgie Cervico-faciale 2, Rue des Fauvettes, Bd Abderrahim Bourbib, Casablanca - Tél: 0522 98 23 27		
Cachet du médecin :			
Date de consultation :	4-12-23		
Nom et prénom du malade :	MOUARAZZ Naima		
Lien de parenté :	<input type="checkbox"/> Lui-même	<input type="checkbox"/> Conjoint	<input type="checkbox"/> Enfan
Nature de la maladie :	Surdité		
En cas d'accident préciser les causes et circonstances			
Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'at ^e médecin conseil de la Mutuelle.			

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : **Le 27 DEC. 2023** / /

Signature de l'adhérent(e) : **DR ACCUEIL**



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
06-12-23	LS	6	400,00	INP : 101108041
	Audiotal	5	500,00	Dr Nadia AMAROUCH
	Impedan	5	300,00	Spécialiste Oto-Rhino-Laryngologue Chirurgie Cervico-faciale 2, Rue des Fauvettes, Bd Abderrahim Doubib, Casablanca - Tél: 0522 98 23 2

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture

ANALYSES - RADIGRAPHIES

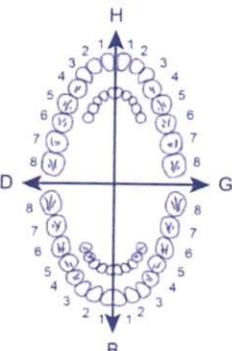
Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

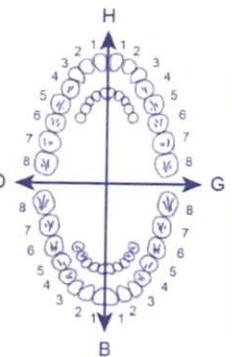
Cachet et signature du Particien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

VOLET ADHERENT

* Il est entendu que le règlement est conditionné par la fourniture de tous les justificatifs exigés par la Mutuelle.



O.D.F PROTHESES DENTAIRES



DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE

H	25533412	21433552
D	00000000	00000000
B	00000000	00000000
G	35533411	11433553

[Création, remont, adjonction]
Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

COEFFICIENT DES TRAVAUX

MONTANTS DES SOINS

DEBUT D'EXECUTION

FIN D'EXECUTION

COEFFICIENT DES TRAVAUX

MONTANTS DES SOINS

DATE DU DEVIS

DATE DE L'EXECUTION

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXE

Dr AMAROUCH Nadia
Oto-rhino-laryngologie
Diplômée en Physiopathologie et exploration
des fonctions neurosensorielles O.R.L.
Officier Médecin (E.R) des forces armées Royales
Ancienne résidente du Collège de Médecine des Hôpitaux de Paris

CASABLANCA OASIS le 04/12/2023

FACTURE

Madame NOURAZIZ Naima

ACTE	COTATION	HONORAIRE
CONSULTATION	Cs	400.00
AUDIOGRAMME TONAL	K20	500.00
IMPEDENCEMETRIE	K20	300.00
Total :		1200.00 DH

LE MONTANT TOTAL EN LETTRE : MILLE DEUX CENTS DIRHAMS

Cachet et signature du médecin

Dr Nadia AMAROUCH
Spécialiste Oto-Rhino-Laryngologie
Chirurgie Cervico-faciale
2, Rue des Fauvettes, Bd Abderrahim
Bouabid, Casablanca. Tel: 0522.98.23.27

NAIMA NOURAZIZ

Femme

Âge: 71

Date de Naissance: 16/06/1952

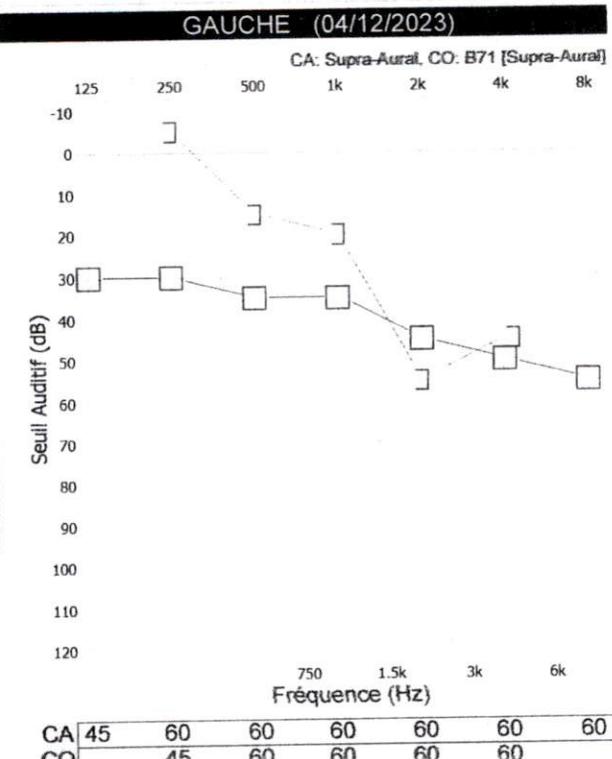
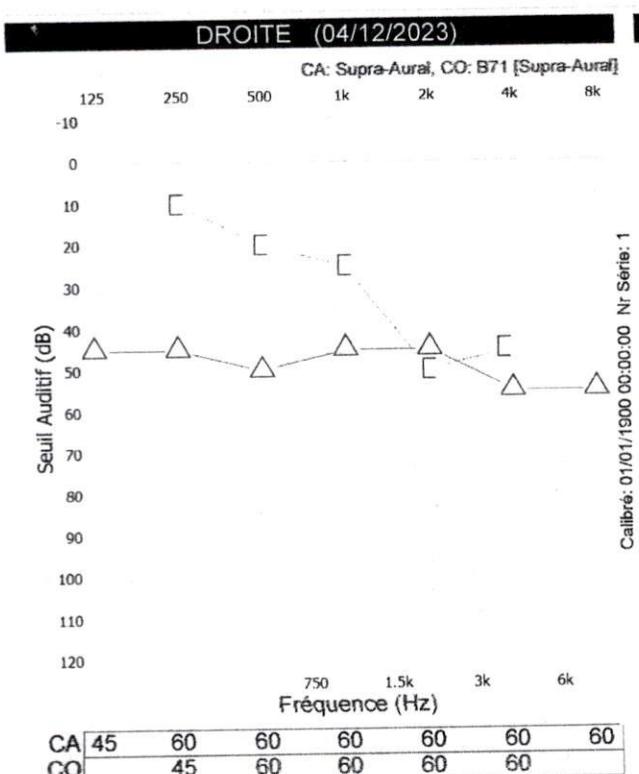
Date du Rapport: 04/12/2023

Testeur:

Commentaires du rapport:



COMPTE RENDU AUDIOGRAMME TONAL:



PTA (dB HL) / IA (%)

	CA	CO	IA
D	46	31	
G	38	30	

Fiabilité

Vocale	SDT	SRT	WRS / SRS 1	WRS / SRS 2	MCL	UCL
	dB HL [m]	dB HL [m]	% dB HL [m]	N/S	% dB HL [m]	N/S dB HL dB HL
D						
G						
Binaur						
Note	1			2		
Appar.						
Note	1			2		

Légende

G	D	Masqué
X	O CA	□ △
>	^ CO	△ □
S	S CL	× ○
M	M MCL	
U	U UCL	
*	*	NR

PTA CA: 500, 1k, 2k
CO: 500, 1k, 2k
Méthode Aud:**Signé par:**

D. Naima AMAROUZI
Diplômée en Rhinolaryngologie
Spécialiste en Cervico-facial
Rue Abderrahim
Bouanane
2, 0522 98 23 77

Dr AMAROUCH Nadia
Oto-rhino-laryngologie
*Diplômée en Physiopathologie et exploration
des fonctions neurosensorielles O.R.L.
Officier Médecin (E.R) des forces armées Royales
Ancienne résidente du Collège de Médecine des Hôpitaux de Paris*

Casablanca le : 04/12/2023

COMPTE RENDU AUDIOGRAMME TONAL

Madame NOURAZIZ Naima

L'audiométrie tonale avec maskage controlatéral à 60 db :

- Oreille droite OD : surdité de transmission sur les fréquences graves à 45-50 DB, et mixte sur les fréquences aigues à 55 DB.
- Oreille gauche OG : surdité de transmission sur les fréquences graves à 30-35 DB et mixte sur les fréquences aigues à 45-55 DB.

Signature et cachet du médecin

Dr Nadia AMAROUCH
Spécialiste Oto-Rhino-Laryngologie
Chirurgie Cervico-faciale
2, Rue des Fauvettes, Bd Abderrahim
Boulaqhd, Casablanca - Tél: 0522 98 23 27

NAIMA NOURAZIZ

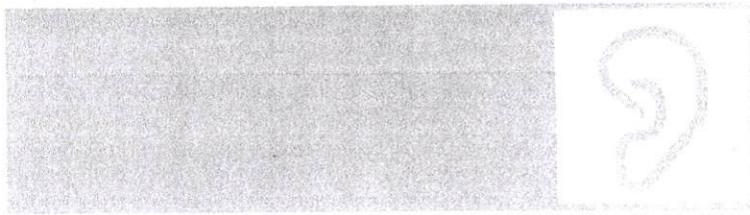
Femme

Âge: 71

Date de Naissance: 16/06/1952

Date du Rapport: 04/12/2023

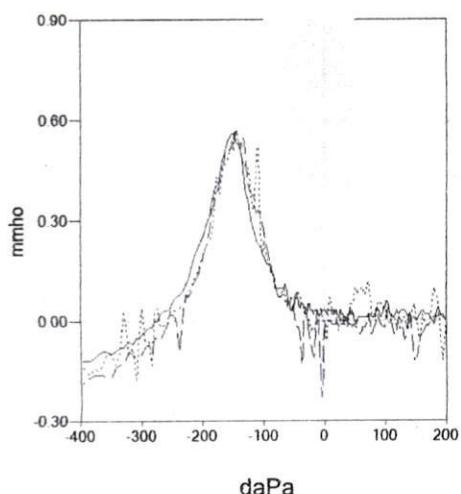
Testeur:



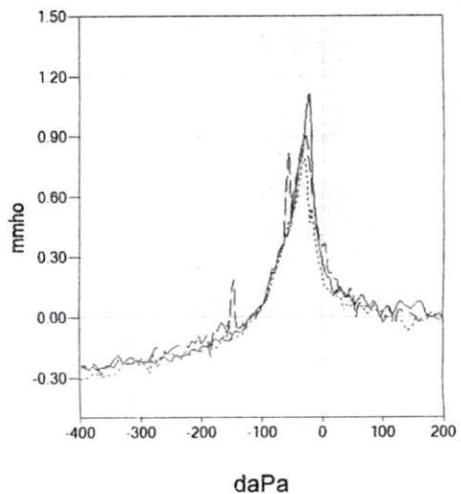
Commentaires du rapport:

COMPTE RENDU IMPEDENCEMETRIE:

DROITE (04/12/2023)



GAUCHE (04/12/2023)



Tymp	—	- - -	- · -
Signal	226	226	226 Hz
AS	0,56	0,56	0,57 mmho
TPP	-154	-148	-145 daPa
VCA	0,89	1,04	1,08 ml
TW	76	82	87 daPa
Type	C	C	C
Balayage	400	400	400 daPa/s

Tymp	—	- - -	- · -
Signal	226	226	226 Hz
AS	0,96	0,76	0,88 mmho
TPP	-29	-34	-31 daPa
VCA	1,07	1,17	1,09 ml
TW	41	50	55 daPa
Type	A	A	A
Balayage	400	400	400 daPa/s

Seuil de Réflexes (dB HL) 226 Hz

	500	1k	2k	3k	4k	BBN	LBN	HBN
I (D)	105	105	105		100			
C(G)	✓	✓	✓					

Seuil de Réflexes (dB HL) 226 Hz

	500	1k	2k	3k	4k	BBN	LBN	HBN
I (G)	105	80	105		100			
C(D)	✓	✓	✓					

Decay Réflexe

Hz, dB HL	mmho
Hz	0.00
Fatigabilité: s	
-0.30	

Hz, dB HL	mmho
Hz	0.00
Fatigabilité: s	
-0.30	

Réflexe Decay

Hz, dB HL	mmho
Hz	0.00
Fatigabilité: s	
-0.30	

Hz, dB HL	mmho
Hz	0.00
Fatigabilité: s	
-0.30	

Dr Nadia AMAROUCH
 Spécialiste Oto-Rhino-Laryngologie
 Chirurgie Cervico-faciale
 2, Rue des Fauvettes, Bd Abderrahim
 nmarouid, Casablanca - Tel: 0524 98 62 27

Dr AMAROUCH Nadia
Oto-rhino-laryngologie
*Diplômée en Physiopathologie et exploration
des fonctions neurosensorielles O.R.L.*
Officier Médecin (E.R) des forces armées Royales
Ancienne résidente du Collège de Médecine des Hôpitaux de Paris

CASABLANCA le 04/12/2023

COMPTE RENDU IMPEDENCEMETRIE

Madame NOURAZIZ Naima

La tympanométrie trouve :

- Oreille droite OD : mobilité normal du tympan, avec pic décalé vers les pressions négatives à -154 daPa.
- Oreille gauche OG : mobilité tympanique normale à gauche, avec pic décalé vers les pressions négatives à -29 daPa.

Réflexes stapédiens :

- OD : Présence des Réflexes stapédiens sur le 500 Hz à 105 DB.
- OG : Présence des Réflexes stapédiens sur le : 500-1000-2000-4000 Hz entre 80 et 105 DB.

Signature et cachet du médecin

Dr Nadia AMAROUCH
Spécialiste Oto-Rhino-Laryngologie
Chirurgie Cervico-faciale
2, Rue des Fauvettes, Bd Abderrahim
Bouabili, Casablanca - Tél: 0522.98.22.77